

# Psychostimulants

PUBLIÉ LE 27/06/2025 - MIS À JOUR LE 08/10/2026

Les psychostimulants sont des médicaments prescrits pour prendre notamment en charge les symptômes du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), qui est caractérisé par des difficultés d'attention, une impulsivité et parfois une hyperactivité. Ces médicaments visent à améliorer la concentration, à réduire l'impulsivité et à favoriser une meilleure régulation des fonctions « exécutives » (planifier, passer d'une tâche à une autre, réguler ses émotions...).

L'instauration d'un traitement psychostimulant doit s'inscrire dans une prise en charge globale comportant des mesures psychologiques, éducatives et sociales.

Les psychostimulants indiqués dans le TDAH sont des médicaments soumis à une prescription médicale obligatoire sur ordonnance sécurisée.

## Disponibilité des traitements psychostimulants

Le tableau ci-dessous permet d'avoir une vue d'ensemble des psychostimulants commercialisés en France et de leur disponibilité.

Dans le tableau, la colonne « Situation » indique si le médicament est en tension d'approvisionnement ou non.

**Si un médicament apparaît « en tension »**, cela signifie que des difficultés d'approvisionnement significatives ont été signalées par les laboratoires ou observées par les autorités de santé. Sinon, il est indiqué « **Pas de tension nationale** » : cela signifie qu'il n'y a pas de difficulté d'approvisionnement et que la disponibilité du médicament permet de couvrir les besoins habituels sur le territoire national. Cela n'exclut pas d'éventuelles tensions locales ou ponctuelles, qui ne sont pas toujours répertoriées à l'échelle nationale.

Pour chaque médicament en tension, une fiche officielle est publiée sur le site internet de l'ANSM Elle est accessible via un lien dans la colonne « Informations détaillées pour les médicaments en tension ». Cette fiche précise notamment la date de début des tensions, la date de remise à disposition (ou reprise des approvisionnements par le ou les laboratoires) prévue si elle est connue, et les mesures mises en œuvres pour limiter l'impact de ces tensions pour les patients et les professionnels de santé (par exemple : contingentement, importation, recommandations d'alternatives, etc.). *La date de remise à disposition des médicaments indiquée est basée sur les dates d'approvisionnements transmises à l'ANSM par les laboratoires et s'entend "à leur niveau". De manière générale, il faut compter 3 à 4 semaines supplémentaires pour que les médicaments soient accessibles en pharmacie.*

### Données au 02/10/2026

Psychostimulants +

| Substance | Spécialités | Formes | Dosages | Situation | Informations détaillées pour les médicaments en tension | Date de retour à la normale des approvisionnements des laboratoires * |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Lisdexamfétamine** | **Xurta** | Gélule | 20 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 30 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 40 mg | Pas de tension nationale | | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Méthylphénidate** | **Concerta et génériques** | Comprimé | 18 mg | **Remise à disposition** | Fiche ANSM (Concerta)<br>Fiche ANSM (EG)<br>Fiche ANSM (Viatris) | Entre juin et octobre 2026 |
| | | Comprimé | 36 mg | **Remise à disposition** | | Entre juin et octobre 2026 |
| | | Comprimé | 54 mg | **Remise à disposition** | | Entre juin et octobre 2026 |
| | | Comprimés | Tous dosages confondus | Pas de tension nationale | | |
| | **Medikinet** | Gélule | 5 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 10 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 20 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 30 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 40 mg | Pas de tension nationale | | |
| | **Quasym** | Gélule | 10 mg | **En tension** | Fiche ANSM | Indéterminée |
| | | Gélule | 20 mg | | | |
| | | Gélule | 30 mg | | | |
| | **Ritaline et génériques** | Comprimé (libération immédiate) | 10 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 10 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 20 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 30 mg | Pas de tension nationale | | |
| | | Gélule | 40 mg | Pas de tension nationale | | |

**Données sur la production des médicaments selon les laboratoires ; il existe un délai incompressible de 3 à 4 semaines entre l'approvisionnement par les laboratoires et la disponibilité en pharmacie*

# Plus d'informations sur les psychostimulants

## Action de ces médicaments

Les psychostimulants augmentent de façon transitoire l'activité du cerveau en augmentant la disponibilité de certains neurotransmetteurs, principalement la dopamine et la noradrénaline, dans des régions clés du cerveau impliquées dans la régulation de l'attention, des

comportements, des pensées et des émotions.

### Durée du traitement

L'amélioration des symptômes du TDAH peut être observée rapidement, parfois dès les premiers jours de traitement. Lors de l'initiation du traitement, il est difficile d'en prévoir la durée, il devra parfois être poursuivi pendant plusieurs années.

Un suivi médical régulier est essentiel pour évaluer l'évolution de l'état du patient, la tolérance au traitement et la nécessité de son ajustement.

La nécessité de la poursuite du traitement doit régulièrement être réévaluée par le médecin, en mettant en place des périodes sans traitement. Il est recommandé d'interrompre le traitement au moins une fois par an afin d'évaluer l'état du patient (pour les enfants, de préférence pendant les vacances scolaires). Une amélioration des symptômes peut se maintenir à l'arrêt du traitement, qu'il soit temporaire ou définitif.

### Arrêt du traitement

Lorsqu'il est recommandé par votre médecin, l'arrêt du traitement peut être effectué avec une diminution progressive des doses, si le médecin le juge nécessaire. L'arrêt du traitement doit toujours être réalisé sous supervision médicale afin de réduire le risque de réapparition des symptômes. Il est essentiel que les patients respectent la prescription du médecin.

La décision d'arrêt ou de modification fait l'objet d'une discussion avec le patient, le médecin tient compte de son vécu, de ses antécédents et de ses projets de vie.

Même si une amélioration des symptômes est ressentie, le traitement ne doit pas être interrompu sans avis médical.

### Effets indésirables des psychostimulants

Comme tout médicament, les psychostimulants peuvent être associés à des effets indésirables, qui ne se manifestent pas systématiquement chez toutes les personnes, qui varient selon les individus et les médicaments et qui apparaissent surtout en début de traitement ou lors des augmentations de dose.

Les effets indésirables des psychostimulants peuvent être par exemple : troubles du sommeil, maux de tête, nervosité ou irritabilité, battements de cœur irréguliers (palpitations), perte d'appétit ou encore douleurs abdominales. Ces effets sont en général réversibles et souvent transitoires. Ces médicaments peuvent aussi être associés à des tics, des troubles anxieux ou une aggravation d'un trouble de l'humeur préexistant.

Une surveillance spécifique est recommandée, notamment concernant l'état cardiovasculaire (tension artérielle et fréquence cardiaque), la croissance chez les enfants, le poids, l'appétit, l'apparition éventuelle de troubles de l'humeur ou de toute sensation inhabituelle.

Si, en tant que patient, vous ressentez des effets indésirables suite à la prise de votre traitement, demandez conseil à votre pharmacien et consultez votre médecin, qui pourra ajuster votre traitement. Il est important de déclarer les effets indésirables, notamment s'ils ne sont pas cités dans la notice ou s'ils sont particulièrement intenses.

## Bon usage des médicaments

Il est essentiel de respecter la prescription du médecin et de ne pas arrêter le traitement brusquement. Même si une amélioration est ressentie, le traitement ne doit pas être interrompu sans avis médical, car l'arrêt prématuré peut entraîner une réapparition des symptômes (cf. « arrêt du traitement »).

Le respect des doses, des horaires de prise, des bilans prescrits et du suivi médical est essentiel pour assurer l'efficacité et la sécurité du traitement.

## En lien avec ce dossier thématique



PUBLIÉ LE 20/06/2024

Recours au méthylphénidate et à l'orthophonie chez les enfants âgés de 5 à 10 ans : les natifs de la fin d'année y sont davantage exposés que ceux nés en début d'année à niveau égal de scolarité

SURVEILLANCE
PHARMACO-ÉPIDÉMIOLOGIE



PUBLIÉ LE 22/02/2024

Difficultés d'approvisionnement en méthylphénidate : l'ANSM publie des recommandations pour les pharmaciens

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS

## Pour en savoir plus

Trouble déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) – has.sante.fr